

CHARTRE DE L'ASSOCIATION “COURS-CIRCUITS”

version du 10 janvier 2022

1. OBJET ET VALEURS DE L'ASSOCIATION

L'association “Cours-Circuits” a pour vocation de proposer à ses adhérents l'accès à des produits alimentaires et non alimentaires de qualité, valorisant des modes de consommation alternatifs, ainsi que le respect de l'environnement et des valeurs de solidarité. Elle est née d'une volonté de mise en commun et de partage de valeurs personnelles, inhérentes aux membres fondateurs.

L'association recherche et sélectionne les producteurs et artisans par rapport à la qualité du travail qu'ils proposent, leur méthodologie, leur regard sur leur métier, leur positionnement, leur transparence et leur engagement dans le respect du vivant.

Par son action, “Cours-Circuits” souhaite créer un espace de convivialité, de partage et de solidarité entre l'ensemble des membres de l'association, du producteur au consommateur.

Chaque adhérent est invité à participer afin d'étendre la diversité des produits proposés dans le groupement d'achat, en devenant référent pour l'un (ou plusieurs) d'entre eux.

A l'initiative des adhérents qui le souhaitent, divers temps peuvent être mis en place afin de créer du lien : de la cueillette sauvage, du glanage, des ateliers de transformation (alimentaire et non alimentaire) et des moments festifs, ...

2. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

a. Adhésion et engagements

Chaque nouvel adhérent devra lire, signer, dater son adhésion à la charte et ajouter la mention “lue et approuvée”.

Il devra ensuite remplir des informations personnelles utiles à l'association sur un bulletin d'adhésion. Conformément à la *loi informatique et liberté*, toutes ces données sont strictement réservées à l'association “Cours-Circuits”.

La cotisation 2022 a été fixée à 5€ minimum. Une adhésion par foyer est suffisante. Si vous le désirez, et selon vos moyens, vous pouvez donner plus pour soutenir l'association, c'est le petit coup de pouce à prix libre.

Celle-ci donne accès aux commandes groupées, à un droit de vote lors des AG et à la possibilité de mettre en place des actions en cohérence avec la charte, après validation du CA.

Les adhérents s'engagent à donner au moins 2h de bénévolat par an. Si le contrat bénévolat n'est pas rempli par un adhérent, l'association se réserve le droit de ne pas valider les futurs adhésions de ce bénévole.

b. Référents

Chaque adhérent devient bénévole de l'association et peut, s'il le souhaite, se proposer référent pour un/des produit(s)/producteur(s).

Le référent porte un produit du début à la fin de la commande groupée. Après validation du CA, le référent remplit une fiche produit (accompagnée d'un tutoriel) et propose la commande auprès des adhérents de l'Association. Pour ce faire, une mise en commun d'outils informatiques est à disposition.

Cette action est totalement bénévole et seuls les frais éventuels engendrés par le trajet pour aller récupérer la commande et la déposer sur le lieu de distribution pourront être remboursés. Chaque adhérent peut donc devenir "acteur" dans l'association, et la faire vivre par son implication. Des réunions entre référents pourront être mises en place afin de faciliter l'organisation et le déroulement des commandes.

c. Fiche produit et frais éventuels

Chaque nouveau produit devra être accompagné de sa fiche produit. Cette dernière est à disposition de tous les adhérents. Elle référence toutes les données concernant la commande, à savoir:

- *Nom et coordonnées du producteur/artisan
- *Lieu de production
- *Mode de production
- *Autres informations sur le producteur/l'artisan (si besoin)
- *Produits proposés au groupement (quantité proposée, conditionnement, fréquence de production ou saisonnalité)
- *Prix du produit en fonction du conditionnement
- *Frais de port ou de déplacement

d. Frais de livraison / de déplacement

Sur certains produits, des frais de livraison ou de déplacement pourront être engendrés. Ainsi, le prix de la commande pourra comprendre un % pour couvrir ces frais. Celui-ci sera totalement transparent et annoncé lors des commandes.

L'expérience des commandes et des années nous permettra d'affiner ce %. Il dépend donc du produit, et pourra être modifié ou supprimé au besoin. Pour finir, nous parlons ici d'une variation de quelques centimes ou d'un arrondi supérieur.

e. Commandes

Les commandes sont payables à l'avance avec une date butoir. Au terme de cette date, le trésorier compile les commandes payées. Il transmet à chaque référent la quantité à commander et leur transmet un moyen de paiement pour la régler. Pour chaque commande, le récapitulatif sera disponible en ligne.

f. Autres activités

Afin de promouvoir des modes de consommation alternatifs et de sensibiliser à l'alimentation saine et réfléchie, au "fait-maison", au "Do-it-Yourself"... l'association "Cours-Circuits" propose un espace ouvert de mise en commun des biens, des savoir-faire, des compétences,... sous la forme d'ateliers divers tels que:

- récoltes dans les fermes (suite à surplus de production,...), glanage
- cueillette sauvage
- balades thématiques
- transformation de plantes (macérât huileux, sirops, ...)
- transformation alimentaires (coulis, soupes, confitures,...)
- fabrication de produits ménagers/du quotidien (savon, lessive, produit vaisselle,...)
- fabrication d'objets (vannerie, cuir, bois,...)
- entraide
- et tout autre activité qui serait en adéquation avec les valeurs de l'association

Chaque atelier pourra être mis en place par l'adhérent qui souhaite l'organiser, et ce, de manière bénévole, dans une volonté de partage et convivialité. Si l'activité nécessite des frais, une participation financière pourra être demandée aux adhérents qui s'y inscrivent.

g. Communication

La communication de l'association se fait principalement à travers l'outil informatique (mails, site Internet, page Facebook,...). Si les membres de l'association le jugent nécessaire, d'autres moyens pourront être mis en oeuvre (stand sur un marché, radio, événements festifs,...)

h. Contacts

Pour toutes questions, les adhérents peuvent entrer en contact avec l'un des membres.

Par mail : asso.courscircuits@gmail.com

Par téléphone: Anne-Sophie : 0667109921 / Vincent : 0647863859

Permanence chaque vendredi de 17h à 19h à la Ferme Brasserie Moustous, 1 Beauregard, 33690 Cours-Les-Bains

3. CONCLUSION

En créant le groupement d'achats, l'association "Cours-Circuits" ne porte aucune couleur politique. Elle se fait porteuse de la présente charte dans l'intérêt de la spécificité du groupement d'achats et des activités proposées.

Cette charte a été rédigée sur la base de la charte du *Joyeux Marché de Préchac*, avec laquelle nous partageons certaines valeurs.

La présente charte constitue la base d'engagement pour le projet commun qui rassemble les acteurs de l'association "Cours-Circuits" (adhérents, bénévoles, producteurs, artisans,...). Les adhérents choisissent en toute conscience d'agir dans un esprit coopératif et solidaire. Ils adoptent les valeurs du groupement et s'engagent à respecter sa charte.